

but de la réunion. Il désirait que tous fussent unis sur une question aussi importante, et il désirait que chacun pût exprimer ses propres vues. Il pouvait dire que les messieurs du Séminaire étaient prêts à donner un terrain d'une étendue de six acres, et il lui semblait que les moyens d'ériger l'édifice et de pourvoir à son support annuel, se trouveraient facilement. Il serait hon de décider avant tout si l'établissement serait soutenu au moyen de souscription volontaires, ou par des taxes. Si l'on adoptait la contribution volontaire, chaque congrégation pourrait faire connaître la somme que chaque église se chargerait de fournir, et par ce moyen on pourrait facilement faire l'estimé de la somme que l'on pourrait s'attendre de recevoir.

B. HOLMES, écrivain, succéda à M. Hincks. Il désirait lui aussi que l'établissement fut commencé sur un pied aussi libéral et aussi étendu que possible. Ce ne serait pas un lieu permanent de refuge, mais seulement une place où les destitués pourraient trouver du travail pour quelque temps. Toute la ville de Montréal devait s'unir pour cette fin, sans distinction de sectes, ni d'origine. Il craignait que le principe de contribution volontaire ne pût répondre à cet objet; on pourrait le faire pour l'érection de l'édifice; mais on ne pourrait s'assurer un revenu permanent par une taxe. Il pensait qu'il serait bon de s'adresser à la législature à cet effet, pour obtenir d'elle le pouvoir de taxer les habitants de Montréal, pour le soutien de leurs pauvres.

Wm. Lunn, écrivain, proposa ensuite une série de résolutions qui comportaient que l'on s'adresserait à la législature pour l'établissement d'une maison d'industrie, pour tout le Bas-Canada, qui serait soutenu à même une taxe imposée sur toutes les propriétés qui seraient prélevées par les diverses municipalités.

A. Furniss, écrivain, fit quelques remarques sur les résolutions.

Jos. Bourret, écrivain, dit qu'il s'opposait aux résolutions proposées par M. Lunn, parce que l'assemblée n'avait pas droit d'interpréter les sentiments de tout le Bas-Canada sur l'établissement d'une maison d'industrie; cette assemblée ne se composait que des citoyens de Montréal, elle n'avait été convoquée que pour prendre en considération les moyens d'ériger une maison d'industrie dans la ville de Montréal, et non dans tout le pays. Quand aux inconvénients que l'on redoutait, par rapport aux pauvres et aux faibles de toutes les campagnes voisines qui viendraient chercher un refuge dans cet asile, il pensait que l'on trouverait facilement des moyens de remédier à ce mal. Il était donc d'opinion que l'assemblée ne pouvait s'occuper que d'une institution exclusivement destinée à la ville de Montréal.

C. S. Rodier, écrivain, commença par féliciter l'assemblée de l'unanimité qu'il paraissait y avoir, parmi toutes les différentes dénominations religieuses, toutes les différentes origines, tous les partis politiques pour promouvoir l'objet important que les citoyens de Montréal avaient en vue. Mais il ne croyait pas qu'il fût juste d'imposer une taxe additionnelle sur tous les propriétaires de cette ville pour le support de cette institution. Il savait parfaitement bien que chacun devait pour sa quote-part contribuer au soulagement des pauvres, mais les citoyens de Montréal étaient déjà assez surchargés de taxes, et il était décidément d'opinion que l'on devait préférer s'adresser à la législature pour en obtenir une aide annuelle à cette fin. La législature donnait tout les ans une somme assez considérable pour le soutien d'une maison d'industrie à Toronto, pourquoi n'en ferait-elle pas autant pour Montréal? Il pensait qu'il serait impossible d'empêcher un grand nombre de pauvres des campagnes de toutes les parties de la province de venir se réfugier à Montréal, lorsqu'il y aurait un asile comme celui que l'assemblée avait en contemplation, et dans ce cas, il valait mieux que toute la province contribuât à soutenir cet établissement par le moyen d'une aide donnée par la légis-

lature. Une taxe sur les propriétaires de Montréal serait onéreuse, quelque minime qu'elle fût, il y avait beaucoup de personnes qui passaient pour riches, et dont les propriétés cependant ne suffiraient pas à payer leurs dettes; ces propriétaires étaient réellement pauvres, et cependant ils se trouveraient forcés de payer une taxe pour soutenir d'autres personnes qui n'étaient peut-être pas plus indigentes qu'eux? Il croyait donc que cette taxe serait injuste, et il proposait de demander plutôt à la législature de subvenir aux frais d'une institution de ce genre. Ce serait la province qui fournirait l'argent; mais chaque individu ne s'en apercevrait pas; cet argent serait tiré du coffre, ce serait peut-être le moyen d'empêcher beaucoup de dépenses superflues, faites par des officiers publics, comme la chose se pratique annuellement.

O. Berthelet, écrivain, dit que les remarques qui avaient été faites par certaines personnes pouvaient faire croire que la maison d'industrie que l'on se proposait d'établir serait une maison de refuge pour tous les paresseux du pays; non, tel n'était pas le but de l'assemblée; cette maison d'industrie serait un lieu de travail public, où tous les pauvres en état de travailler viendraient trouver de l'emploi, dans les moyens de détresse. Il pensait qu'un établissement de ce genre était d'une nécessité absolue. Il y avait dans la ville un nombre infini de pauvres. Le séminaire de Montréal soutenait à lui seul près de sept cents familles réduites à la dernière indigence; il en avait lui-même une liste complète qu'il pourrait fournir au comité qui serait nommé pour promouvoir l'objet que l'assemblée avait en vue. Sur ces 700 pauvres, les trois quarts au moins sont devenus pauvres, ou ont mis leurs familles dans la pauvreté par suite de l'ivrognerie et de la paresse. Plus de cent femmes ont été abandonnées par leurs maris. Mais le grand nombre de ces indigents sont en état de travailler, c'est le travail et le courage qui leur manque. Ce sont en grande partie, des gens de métier qui sont sans corps et qui sont en état de gagner leur subsistance et celle de leurs enfants. Mais en établissant une maison d'industrie, il faudrait en même temps remédier à un mal qui pourrait devenir la ruine des maisons d'industrie, ce serait de retrancher un certain nombre de tavernes du dernier étage, où vont se ruiner et se déshonorer des pères de famille. Il pensait que les magistrats étaient blâmables d'accorder avec autant de facilité qu'ils le font des licences d'auberges; on dirait qu'ils se font un devoir d'encourager le vice. Il y avait maintenant devant les magistrats 350 applications pour licences d'auberges, dont chacune devait devenir une source de crimes. Mais l'établissement d'une maison d'industrie n'empêcherait pas les autres institutions charitables de soulager les pauvres. Il y avait plus de cent pauvres qui recevaient leurs pains de l'institution des Sœurs Grises, un grand nombre d'autres étaient nourris à l'asile de la Providence, ainsi qu'à l'institution de St. Joseph. Ces institutions continueraient à faire des charités comme auparavant; mais le public se trouverait peut-être soulagé, et il n'aurait pas chaque jour sous les yeux, ces misérables qui faute de travail sont réduits à mendier leur pain, pour eux et leurs familles.

Plusieurs messieurs parlèrent ensuite, et l'assemblée, commencée à trois heures, ne s'ajourna qu'à six heures.

Voici les résolutions qui ont été adoptées: Proposé par Wm. Lunn, écrivain, secondé par A. Furniss, écrivain. Que les différents actes de la législature, pourvoyant à l'administration de certaine propriété léguée pour l'établissement d'une Maison d'Industrie dans la cité de Montréal, n'ont pas atteint les objets désirés, et que dans l'opinion de cette assemblée il est expédient que l'on fasse un effort général et vigoureux pour établir une institution telle que celle contemplée par ces actes.

Proposé par D. Kinnear, écrivain, secondé par l'hon. F. Hincks, écrivain. Que c'est l'opinion de cette assemblée que les fins pour lesquelles la Maison d'Industrie proposée sera établie, se borneront à fournir du travail aux pauvres de Montréal, lorsqu'ils seront par eux-mêmes hors d'état d'en obtenir,

chacun pourra du reste étayer d'une foule d'exemples. Nous dirons seulement comme Hamlet à Horatio: "Il y a plus de choses possibles dans le ciel et sur la terre que n'en soupçonne notre aveugle philosophie, ô Horatio!" Et maintenant Dieu garde nos lecteurs des maisons maudites! VICTOR JOLY.

COMITÉ DE SECOURS POUR L'IRLANDE ET L'ÉCOSSE. 13 mars, 1847.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes George Pyke, Vaudeuil, Des mains du Grand Vicairo, Hudon, des différentes Paroisses suivantes, Boucheville, Ste. Marie, St. Marc, Sault, St. Denis, St. Clément, St. Charles, L'Honbl. Mr. le Juge Rolland, J. B. Brown, Edward Payne, A. LaRocque, Michael O'Meara, Employés de Mr. O'Meara, Edward Way & Cie.

Etats-Unis. Nous n'avons aucune nouvelle des Etats-Unis ou du Mexique. Le bruit de la grande bataille et les détails publiés dans notre dernier numéro étaient controuvés.

et d'offrir un abri temporaire, et de la nourriture aux destitués, et que l'on devrait accorder aux autorités le pouvoir d'envoyer les vagabonds à la Maison d'Industrie, pour y être employés et soutenus pendant un temps limité. Proposé par B. Holmes, écrivain, secondé par J. Bourret, écrivain. Que c'est l'opinion de cette assemblée que l'établissement pourvue avec plus d'avantage et d'efficacité par le prélèvement d'une petite taxe additionnelle sur toutes les propriétés cotisées dans cette cité, ce mode de prélever les fonds nécessaires à cet objet étant le plus équitable, et que l'on s'adresse à la législature pour la prier de prendre à ce sujet les mesures nécessaires.

Proposé par M. B. Holmes, secondé par M. Mulholland, écrivain. Qu'un comité, se composant d'un nombre égal de chacune des différentes congrégations protestantes et juives de cette ville, et d'un nombre égal de représentants des communautés catholiques romaines, soit nommé par les congrégations respectives pour prendre les arrangements et pourvoir aux fonds nécessaires pour la bâtisse d'une Maison d'Industrie, considérer les moyens de gouverner cette maison, obtenir des plans, et pour toutes les autres fins qui se rattachent à l'objet en question; le dit comité devant faire rapport à une assemblée générale qui sera convoquée plus tard. Le quorum du dit comité ne devra pas être de moins de quatre membres, et que son Honneur le Maire, soit prié de notifier chacune des églises respectives du désir de cette assemblée, et nommer un jour pour l'assemblée du comité. (Traduit du Herald.)

CHRONIQUE POLITIQUE.—M. Draper et ses amis veulent demeurer au pouvoir. Le comte d'Elgin est entouré d'hommes à qui rien ne coûte pour accomplir leurs projets, ni le mensonge, ni la fraude, ni la corruption. Mais ce sont là des armes dangereuses qui tourneront quelques jours contre eux, quoiqu'ils l'espèrent. M. Draper a tenté encore de diviser le parti libéral, mais en vain! Honneur à nos compatriotes! Aucun Canadien-Français ne veut joindre son nom à une administration déshonorée dans l'opinion publique. Nous savons par l'expérience au prix de quels sacrifices s'achètent les droits constitutionnels et nous sommes prêts à la lutte.

Nous croyons par le ton de la presse anglaise de ce matin qu'on prépare de grands changements. Il s'agirait de la reconstruction d'un cabinet tory. M. Rolland doit être fait juge en chef, et il ne tiendrait qu'à M. Smith de le remplacer. Sir Allan McNabb serait orateur du conseil législatif et en même temps président du conseil, Ogilvie R. Gowan, le commissaire des terres de la couronne, etc., etc.

La Gazette de Montréal du ce matin contient un long éloge du Procureur-Général Draper, en assurant ses lecteurs qu'elle a toutes les raisons d'espérer que M. Draper va se montrer aujourd'hui ce qu'il était en 1844, l'homme de la crise; qu'il va se tenir à côté du représentant de la Souveraineté, conduisant triomphalement le grand parti Conservateur, comme il l'a fait sous Lord Metcalfe, et que bientôt le Comte Elgin pourra compléter son ministère dans tous ses départements. Bravo, M. Draper, "la responsabilité n'est à craindre que lorsqu'on ne réussit pas."

LA ST. PATRICE. Cette fête nationale de l'Irlande a été célébrée, mercredi, avec une pompe et un éclat inaccoutumés. La bénédiction de l'église de St. Patrice était un événement bien propre à donner de la solennité à la circonstance, et les braves et nobles enfants de l'Irlande étaient fiers et joyeux en contemplant le magnifique temple qu'on vient d'ériger pour eux au Dieu de leurs pères.

Il n'y avait pas moins de cinq à six mille hommes dans la procession de mercredi matin, tous portant à la boutonnière les couleurs de la verte Erin. Les rues étaient pavées de drapaux et avaient un air de fêtes et de réjouissances qui réchauffait l'âme. C'est toujours un si noble spectacle que la réunion des hommes pour perpétuer les souvenirs de la patrie absente! La procession défila par la rue Notre-Dame; arrivée à la Place-d'Armes, elle fut jointe par Mgr l'Evêque Prince et un nombreux clergé et procéda par les rues St. Jacques et Ste. Radegonde à l'église St. Patrice. Là, avant d'entrer au lieu de la bénédiction du temple; puis une grande messe fut chantée avec beaucoup de pompe et de solennité. M. Connolly, le chapelain de l'association de la St. Patrice fit un excellent sermon convenable au jour et à l'événement de l'inauguration. Un pain-béni superbe fut offert par L. T. Drummond, écrivain, et dans la quête qui suivit on recueillit la jolie somme de £53. Après la messe la procession fit le tour de la ville et revint sur la Place d'Armes l'hon. M. Hincks lui adressa un discours, qui fut couvert d'applaudissements. Après M. Hincks M.M. Workman et Ryan s'adressèrent à l'assemblée, qui se dispersa ensuite dans le plus grand ordre.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.—Il vient de se former en cette ville une société d'horticulture. Nous applaudissons beaucoup à une pareille association, tendant à propager parmi nous la culture des fruits et des fleurs. Rien n'indique plus l'aisance, la prospérité, le bien être, la civilisation que de beaux jardins; c'est une noble jouissance que l'art du jardinage qui vous fait admirer tous les jours les richesses de la nature et les œuvres du créateur de toutes choses; combien de beaux génies, de grands hommes, après les fatigues de leurs travaux sont venus au milieu des jardins recueillir leur énergie et se reposer dans cet otium cum dignitate qui fait les délices du bon citoyen! Et quels avantages ne peut-on pas retirer de l'art du jardinage? Ils sont aussi nombreux et variés que les plantes les fruits et les fleurs répandus dans le monde avec profusion par la main bienfaisante de la divine providence. Dans l'assemblée de mardi soir tenue à cet effet, le juge Day, le président de cette intéressante association a fait un charmant discours dans l'admiration que M. Day exprimait pour les jardins, il y avait des fleurs d'éloquence aux vives couleurs et aux parfums exquis. L'honbl. M. Morin, le vertueux citoyen par excellence, ne pouvait rester silencieux lorsqu'il s'agissait de célébrer les gloires de la création. D'autres orateurs prirent part à l'assemblée qui fut organisée comme suit: L'honbl. juge Day, Président. Vice-Présidents.—Son honneur le juge Badgley et l'hon. A. N. Moir. Secrétaire-Archiviste.—George Platt, écrivain.

Directeurs.—Henry Corse, John Redpath, John Donegan, T. Bouillier, J. E. Guibault, écrivains. Comité du jardinage des paysages, etc.—M. Walls, juré. Rér. M. Villeneuve, T. Bouillier, écrivains. Comité des fleurs.—H. Corse, J. E. Guibault, M. J. Hays, écrivains. Plantes et fleurs.—J. Gibb, écrivain, M. Wilson, M. Cushing. Ligures.—Stanley Bagg, E. Muir, Geo. Carth, écrivains. Des remerciements furent ensuite rotés au président et la compagnie se sépara.

UN QUARTIER DANGEREUX.—Le faubourg Ste. Anne ou Griffintown jouit en ce moment d'une fort mauvaise réputation. On recueille les fruits somés par ces misérables assemblées dont on inonde la ville durant nos élections. Plusieurs personnes ont encore été assaillies ces soirs passés, entr'auto un M. Murphy du bureau de l'émigration.—Avis au lecteur.

LA TEMPÉRATURE.—Nous touchons au printemps; le soleil a repris ses chauds rayons, l'air est tiède et doux la glace fond, la ville est pleine d'eau, de fumier et de crotte. Ce sont de vrais chemins de pénitence.

PUBLICATIONS NOUVELLES. Il vient de paraître en cette ville deux morceaux de musique, que nous pouvons recommander aux amateurs.

LA VILLA-ROSA-POLKA, dédiée à Mde J. Donegan est un délicieuse pièce destinée à faire fureur dans toutes les salles de bal. L'auteur est M. H. Berlin dont la réputation est si bien établie parmi nous. LA VALSE DE CELLARIUS par M. Shallein est charmante et nous pouvons aussi lui prédire un beau succès. On peut se les procurer au magasin de musique de Mead, brothers, Rue Notre-Dame.

UN VOL DE GRAND CHEMIN.—Un vol des plus audacieux a été commis mardi soir sur la traverse de Montréal à Laprairie. M. J. B. Desmarceau de Laprairie et J. B. Barrette Hotelier de cette ville s'en revenant à Montréal furent arrêtés par deux hommes armés de pistolets, qui renversèrent la voiture dans la neige et dévalisèrent les deux voyageurs de la façon la plus brutale. Ils enlevèrent à M. Desmarceau 54 piastres et 94 à M. Barrette, qui reçut en outre pas encore été retrouvés.

LA REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.—Les deux premières livraisons de cette utile publications nous sont parvenues. Elles contiennent d'importants rapports et des décisions intéressantes et précieuses pour le barreau du pays. Nous sommes convaincus que sous la direction de M. M. Lelièvre et Angers, cette œuvre sera conduite avec discernement et nous espérons que les messieurs de la profession, les propriétaires, les capitalistes et tous les hommes d'affaires enfin lui donneront tout l'encouragement qu'elle mérite. On s'abonne en cette ville chez M. M. Fabre et cie., agents pour le district de Montréal où les livraisons sont en vente.

LA SANTÉ DU JUGE HAGARMAN.—Les journaux du Haut-Canada nous disent que la santé du Juge Hagarmen, qui donnait ces jours passés de l'inquiétude à sa famille et à ses amis s'améliore de jour en jour. On raconte une anecdote amusante à propos de la maladie du juge Hagarmen. Mde. Draper envoyait tous les jours savoir des nouvelles de la santé du Juge. Un jour sir Allen McNabb se trouvait chez ce dernier quand le domestique du procureur-général se présenta pour savoir comment était le malade: sir Allen McNabb, assez fâché comme on sait, court à la porte et lui dit: "Dites à Mde. Draper que le juge Hagarmen est mieux aujourd'hui, mais que le juge Macauley se meurt. Ça sera à peu près la même chose pour elle."

LES CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.—Sur la demande d'un grand nombre de nos abonnés, nous reprenons la publication des notices Biographiques des contemporains célèbres, que nous avions interrompue depuis quelques mois. La question des mariages espagnols étant la grande question du jour, nous avons cru devoir commencer par le vicomte Palmerston. JUBILÉ.—Nous voyons par un mandement de Mgr. Hughes, publié dans le Freeman's Journal and Catholic Register de New-York, du 6 courant, que le jubilé à l'occasion de l'avènement de S. S. le pape Pie IX a dû commencer dans le diocèse de New-York hier, pour se terminer le dimanche des rameaux. Nous voyons aussi par un mandement de Mgr. Prince, administrateur du diocèse de Montréal, publié dans les Mélanges Religieux de vendredi dernier, que le jubilé doit commencer dans ce diocèse le dimanche où aura été publié ce mandement, et durer trois mois à compter du jour où cette publication aura été faite dans chaque localité, en vertu d'un indult du 6 janvier 1847. Le jubilé ne commencera dans le diocèse de Québec que le printemps, lorsque les travaux de la campagne seront terminés.—(Canadien.)

CORRESPONDANCES. F. X. J., Québec.—Votre lettre du 15 est parvenue. Les numéros sont expédiés. Rvd. M. P., Ste. Marguerite.—Reçu Remise. Z. D., Séminaire de Nicolet... Les Journaux sont expédiés. Reçu Remise. A. P., St. Aimé.—Nous vous expédions les journaux à la condition que la remise suivra.—Sine quâ non.

NAISSANCES. A Trois Rivières, le 14 du courant, la dame de M. Henry Lor, a mis au monde un fils.

DECES. En cette ville, hier soir le 17 du courant, à l'âge de 84 ans, Rodolphe DesRivières, Ecr., de la Société de DesRivières & Dempsey, marchand, âgé de 84 ans. M. DesRivières par son intégrité et son intelligence dans le commerce s'était acquis la confiance et la considération des négociants tant de New-York que du Canada, et les nombreux amis dont il était entouré dans les derniers moments font foi de l'estime qu'il avait su s'acquérir par les qualités du cœur.

A l'Assomption, le 15 du courant, à l'âge de cinq mois et vingt jours M. Augustin-Alphonse, enfant de M. G. Hamel, Ecr., médecin. A St. Romé, le 16 du courant à 10 heures d'un matin, après une longue maladie. Dame Scholastique Bazinet épouse de M. Bernard Faillie. Madame Faillie n'était âgée que 24 ans.

A Québec, mardi dernier, à l'âge de 59 ans, après une longue maladie. M. François Julien menuisier. ancien marguillier de St. Roch.

Le 7 du courant, James Clairibus, écrivain âgé de 59 ans, natif d'Aberdeen (Ecosse), résidant depuis 28 ans à Québec.

TAPISSERIE. 6000 PIÈCES de TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & Cie. 19 mars. Vis-à-vis le Palais de Justice.

A VENDRE. PETIT Livre de prières pour la Jûbilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT. 19 mars 1847.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Sousignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs Patriotes et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — Prix: — 25s. le 30s. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & Cie. Rue St Vincent, No. 3. 19 mars 1847.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGÉ. Le Sousigné a ordre d'offrir en vente prié au prix le contenant tous les effets et bas d'unières appartenant à la famille de M. L. DELAGRAVE consistant en: Boîtes aux Saintes, Billes en argent. Encensoires avec Navettes argentées Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et argent, Vierges en Plâtre de différentes grandeurs, Dito d'argentée, Chaussettes, Dalmatiques, Chapes, Voiles, Croix; Garnitures de Chape Etoffe Damassée pour ciel de Dalis, Agneaux, Etoffe de soie blanche, tout chape avec garnitures, Tablettes Cramoisi, Damas font blanc, Bannières de St. Jean-Baptiste, Gravures etc. Avec un grand nombre d'autres articles dans le même genre. J. D. BERNARD. Montréal, 18 mars 1844.

COMMANDES POUR LA FRANCE. Les Sousignés expédient de nouveau le 27 de ce mois DES COMMANDES POUR LIVRES & AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES et comme par le passé, ils se chargeront d'exécuter avec célérité toutes celles qu'on voudra bien leur confier. E. R. FABRE, & Cie. Rue St. Vincent No. 3. 19 mars 1847.

ABRÉGÉ. DE LA VIE DE M. OLIER, Fondateur de St. Sulpice et de la Colonie de Montréal, avec portrait. PUBLIÉE avec l'approbation de Mgr. Patrice, à l'occasion de la guérison de saur Marie S. Dulciana, à présent dite saur Olier. — Se vend 15 sous chez M. Perrault, Imprimeur, M. Fabre Libraire, et les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hôtel Dieu et de la Providence. Montréal 19 mars 1847.

A LOUER A CHATEAUGUAY. A MAGASIN ci-devant occupé par feu JOSEPH COUILLARD, écrivain, avantageusement situé pour le commerce; avec assés hargard en pierre, caves, remises et autres dépendances. Pour les conditions, s'adresser au Sousigné sur les lieux. ANTOINE COUILLARD. Chateauguay, 9 février, 1847.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK. 305 BROADWAY. SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway. L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales, entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme la meilleure maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande vogue dont il jouit. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway. 12 mars, 1847.